

Il en reste un ou deux encore :
Nous retournons au bord du bois
Savoir si le débris sonore
Multiplie encor notre voix.

L'écho, décliné d'arbre en arbre,
Nous jette à peine un dernier cri,
Le bûcheron au cœur de marbre
L'abat dans son dernier abri.

Adieu les voix de notre enfance,
Adieu l'ombre de nos beaux jours,
La vie est un morne silence,
Où le cœur appelle toujours !

LAMARTINE.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXXVIII.

(Suite.)

Dans les annales qui nous restent de 1656, il est fait mention de jugements rendus par M. de Lotbinière dont il est parlé comme étant un officier en loi, habitant une maison bâtie par le gouvernement et appelée Maison de la *Sénéchaussée* et du lieutenant général du grand Sénéchal. Cette appellation donne lieu de croire que M. de Lotbinière exerçait une magistrature subordonnée à celle du *Grand Sénéchal* dont les attributions ne nous sont guère connues. Cette *Maison de la Sénéchaussée* était située dans le voisinage du Palais de Justice actuel et du Rond-Point de la Place d'Armes, sur le terrain qui, plus tard, fut accordé aux Pères Récollets.

Tout ce qu'on sait de l'administration de la Justice alors, c'est que M. de Lotbinière et probablement le Grand Sénéchal rendaient des jugements dont on pouvait appeler devant le Conseil ou devant le gouverneur.

Les Agniers se montrèrent très-jaloux de la préférence qu'on semblait accorder aux Onnontagués et, malgré la paix conclue, un de leurs partis, fort d'environ 400 guerriers, était descendu plus bas que les Trois-Rivières, avec l'intention d'y faire du mal, comme on peut bien penser. Nous avons promis de parler d'un incident du voyage des gens qui accompagnaient les Pères Chammonot et Dablon; or, voici comment se passèrent les choses. Le parti des Français et des Onnontagués avait fait étape à Sainte Croix; on songeait même à y passer la nuit; mais ensuite on se décida à continuer. Les Agniers, qui étaient au guet, arrivèrent sur les lieux après le départ de la flotille, mais alors que quelques canots retardataires allaient se mettre en route: ils attaquèrent ces canots, blessèrent quelques hommes et enlevèrent tout ce qu'ils purent prendre; puis, feignant de s'être mépris, ils firent des excuses, prétendirent qu'ils avaient cru avoir affaire à des Algonquins et permirent aux canots de continuer leur chemin, sans pourtant leur rendre tout ce qu'ils avaient enlevé. Le gros de la troupe des Français et des Onnontagués n'eut pas connaissance de ce qui se passa alors et ils n'en eurent la nouvelle que lorsqu'ils furent rejoints par leurs camarades.

Cette bande d'Iroquois ne borna pas là son expédition: elle se rendit à l'Île d'Orléans pour y attaquer les Hurons. L'excuse qu'ils donnèrent plus tard reposait sur le fait suivant qui constituait plutôt de la part de leurs gens un acte d'inqualifiable agression, mais qui leur servit tout de même de prétexte pour commettre un acte révoltant de perfidie, puisqu'on était en pleine paix. Au commencement du mois d'avril, deux Hurons s'étaient rendus à l'Île d'Orléans et, ayant surpris deux jeunes Iroquois, ils avaient tiré sur eux et tué l'un deux, brave jeune homme, bon chrétien, aussi magnanime que courageux et qui, souvent, avait arraché des prisonniers à la mort. L'autre Huron avait pu s'échapper et donner l'alarme au fort, d'où plusieurs guerriers sortirent immédiatement pour se mettre à l'abri des maraudeurs et meurtriers. Ceux-ci ayant réussi à s'emparer d'un des coupables le brûlèrent à la façon sauvage—C'est sous le prétexte de venger ce misérable que les Iroquois vinrent attaquer les Hurons de l'Île d'Orléans.

Avant de descendre, les Agniers avaient fait une visite amicale à Trois-Rivières où ils avaient vu le Père Le Moine auquel ils promirent

de ne pas aller plus loin, et ce fut immédiatement après avoir fait cette promesse qu'ils partirent clandestinement pour descendre.

Les Hurons de l'Île d'Orléans étaient dans la plus profonde paix et vivaient dans une parfaite sécurité sur la foi des traités: ils étaient occupés alors à leurs semailles de blé d'Inde.

Tous les matins les Hurons assistaient à la messe avant de se rendre dans leurs champs; ce fut le moment de leur dispersion dans la campagne que choisirent les Agniers: ils fondirent sur les travailleurs épars et sans armes, tuèrent sept à huit hommes, firent environ 72 prisonniers, hommes, femmes et enfants. Après avoir commis cet acte exécrable de perfidie et de cruauté, les Agniers voulurent ajouter l'audace et l'effronterie à leur vilaine action; car ayant rangé leurs canots en ordre de bataille ils passèrent devant Québec en poussant des cris de triomphe.

Les Français de Québec, bien que peu nombreux, voulaient se mettre à la poursuite des barbares; mais M. de Lauzon qui n'était point guerrier et qui semble avoir eu plus de prudence que d'activité, ne voulut pas prendre sur lui de permettre cette sortie qu'il considérait comme acte de témérité propre à compromettre le sort de la colonie. C'était humiliant pour les Français, et les braves colons de Québec dévorèrent avec peine le chagrin que leur causait cet affront.

Les Agniers amenèrent leurs pauvres prisonniers en leur pays, où les hommes furent brûlés au poteau et les femmes et enfants réduits en captivité.—Dans tout ce voyage des Iroquois, ceux-ci n'avaient point molesté les Français; ils affectèrent même de dire à ceux qu'ils rencontraient qu'ils n'avaient aucun ressentiment contre les Français avec lesquels ils désiraient vivre en paix; mais toutes ces protestations n'étaient qu'un côté du complot d'épouvantable perfidie que ces sauvages avaient conçu contre les Français et leurs alliés.

M. de Lauzon comprit qu'il ne convenait pas au poste qu'il occupait; il se faisait vieux, il n'était point militaire et c'était à des soldats et à des colons guerriers qu'il fallait commander. On voit dans le manuscrit dont nous avons déjà parlé et qui est attribué à M. de Lachenaye, que la Compagnie de la Nouvelle France reprochait à M. de Lauzon de n'avoir point exigé de la société des habitants les 1,000 peaux de castor qu'elle était tenue de fournir: d'autre part M. de Lauzon était peu aimé des colons qui trouvaient qu'ils ne soutenaient pas sa dignité de gouverneur. Les amis de M. de Lauzon lui firent comprendre qu'il valait mieux pour lui retourner en France, et de fait il partit, (probablement au mois de juin,) dans l'été de 1656 pour rentrer en France, où il fut appelé au poste de sous-Doyen du Conseil du Roi: il vint à Paris chez un de ses fils, devenu Chanoine du Chapitre de Notre Dame.

En partant M. de Lauzon, dont les six années de gouvernement ne devaient expirer qu'en 1657, laissa le pouvoir entre les mains de son fils, M. Charles de Lauzon de Charny. Ce fait est attesté par des documents émanés de la famille d'Ailleboud et qui mentionnent que M. de Charny en laissant la Nouvelle France, en 1657, remit les rênes du gouvernement entre les mains de M. d'Ailleboud. Il y a, en cela, une erreur dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu, qui dit que le Grand Sénéchal succéda à son père dans le poste de gouverneur de la colonie.

Bien que M. de Charny ne fut point militaire, on voit qu'il paya de sa personne et se rendit en différents temps dans les endroits menacés par les Iroquois; car il était évident qu'il n'y avait plus à compter sur les traités conclus avec cette nation perfide et menteuse.

Il faut remonter à 1654 pour commencer à parler d'une expédition aventureuse, entreprise par deux jeunes Français de Québec en cette année. Depuis la dispersion des Hurons, les Français n'avaient guère visité les *pays d'en Haut*, comme on disait. On désirait beaucoup avoir des nouvelles de l'état dans lequel se trouvaient les nations huronnes et algonquines dispersées dans le Haut Outaouais et aux alentours du Lac Huron. Deux jeunes gens s'offrirent pour faire ce long et périlleux voyage qui dura deux années. Ils revinrent en 1656, menant avec eux une nombreuse flotte de canots outaouais, hurons et algonquins qui apportaient une grande quantité de fourrures pour la traite. Ces deux jeunes braves avaient tellement bien pris leurs mesures, et si bien conduit leur caravane, qu'ils n'eurent rien à souffrir de la part des nombreux partis Iroquois qui tenaient la campagne tout le long du fleuve, et ils arrivèrent heureusement à Québec.

Les Outaouais demandèrent des missionnaires et des Français. Bientôt ils repartirent avec les Pères Léonard Garneau et Druliettes et accompagnés de 30 Français. Arrivés aux Trois-Rivières, les Français, voyant qu'ils ne viendraient pas à bout de discipliner les jeunes gens des Outaouais, dont les imprudences et la manie de tirer continuellement de l'arquebuse, comme de niais enfants, étaient une cause perpétuelle de dangers, retournèrent à Québec; mais les Pères continuèrent leur voyage en dépit de tout, pour aller enseigner ces peuples, selon l'ordre donné aux apôtres et à leurs successeurs.